

Septembre 2014

Rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Chers citoyennes et citoyens du Plateau,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose le rapport sur la situation financière du Plateau-Mont-Royal. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2013, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires pour 2015.

En lisant ce document, vous constaterez que l'arrondissement gère sainement les deniers publics et maintient ses priorités : la sécurisation, le verdissement et la propreté de ses rues et de ses parcs. Nous sommes fiers de ces résultats et nous allons poursuivre dans le même sens.

La séance extraordinaire portant sur le budget 2015 se tiendra d'ici le début octobre. La date et le lieu de la tenue de cette séance seront annoncés prochainement dans le site Web, l'infolettre et la page Facebook de l'arrondissement ainsi que sur Twitter.

Le maire d'arrondissement,



Luc Ferrandez

Principales réalisations 2013

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Sécurisation des rues

- 321 000 \$ pour la reconstruction de trottoirs et l'aménagement de saillies pour apaiser la circulation et créer des îlots de verdure.

Amélioration des parcs et de l'espace public

- 1 056 000 \$ dans les parcs, dont 709 000 \$ du Programme d'amélioration des équipements dans les parcs, des installations aquatiques et des immeubles à usage aquatique et sportif et 232 000 \$ du Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs, pour les réalisations suivantes :
 - finalisation des travaux du square Saint-Louis;
 - réaménagement du parc Lahaie (sentiers, aires de détente, mobilier urbain, fontaine décorative et plantations) à compléter en 2014, au coût prévu de 1 559 000 \$;
 - aménagement des places Roy, Fairmount et Gilford par l'achat de mobilier urbain;
 - acquisition et transformation d'un conteneur en halte piétonne sur le boulevard Saint-Laurent;
 - réaménagement du parc Baldwin (sentiers, aires de détente, mobilier urbain et plantations) à compléter en 2014 au coût prévu de 305 000 \$;
 - sécurisation au parc Laurier par l'ajout d'une clôture et le remplacement des buts au terrain de soccer et remplacement d'un filet grimpeur dans l'aire de jeux;
 - remplacement des buts de soccer au parc Baldwin;
 - sécurisation des aires de jeux par le remplacement du pont-filet au parc Drolet-Rachel et de la glissade au parc La Fontaine;
 - poubelles à compaction solaire dans huit parcs (à compléter en 2014);
 - ajout de 32 tables à pique-nique aux parcs Baldwin, La Fontaine et Laurier;
 - ajout de 35 bancs de parcs en divers endroits.

Réaménagement urbain

- 1 164 000 \$ pour compléter le réaménagement de l'avenue Laurier Est, entre Saint-Denis et Saint-Hubert et créer un espace public autour de l'édicule du métro (84 000 \$ en 2011 et 2 414 000 \$ en 2012);
- 145 000 \$ pour amorcer le réaménagement géométrique de l'avenue Laurier Est, entre Saint-Laurent et Henri-Julien;
- 37 000 \$ pour le réaménagement géométrique de la rue Saint-Christophe, entre Rachel et Marie-Anne (élargissement des trottoirs et plantation d'arbres et de vivaces).

Infrastructures

- 787 000 \$, dont 187 000 \$ en main-d'œuvre cols bleus, et 1 618 000 \$ de la Ville centre pour des travaux de reconstruction de trottoirs, de planage et de pavage dans le cadre du programme de réfection routière.

Équipements motorisés

- 726 000 \$ pour le remplacement d'équipements motorisés ayant dépassé leur durée de vie utile. Une somme supplémentaire de 74 000 \$ provenant d'un

budget de la Ville centre a été utilisée pour acquérir une tondeuse ainsi que des véhicules électriques pour l'entretien des grands parcs.

Acquisition de terrain

- 265 000 \$ pour l'acquisition d'un terrain adjacent à la bibliothèque du Mile End, équipé de modules de jeux, de mobilier urbain et d'une œuvre d'art public, qui était loué à long terme et aménagé par la Ville depuis plusieurs années.

Plan d'action canopée

- 49 000 \$ du budget de la Ville centre pour l'augmentation du couvert végétal dans l'arrondissement, dans le cadre du Plan d'action canopée de la Direction des grands parcs et du verdissement.

Animation de l'espace public

- 27 200 \$ pour l'installation de 22 haut-parleurs sur l'avenue du Mont-Royal Est, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue D'Iberville.

Budget de fonctionnement

Propreté

- 107 560 \$ pour le ramassage de débris dans les rues résidentielles, dans le cadre d'un projet de réinsertion sociale et professionnelle;
- 40 440 \$ pour modifier les heures de parcours de balais de rue, afin de rendre le balayage de rue plus efficace;
- 34 360 \$ pour l'installation de sept poubelles à compaction solaire;
- 16 400 \$ pour le nettoyage, le décapage, la peinture et le traitement antigraffiti des lampadaires du boulevard Saint-Laurent, de Sherbrooke à Mont-Royal.

Amélioration des parcs, des installations et de l'espace public

- 72 160 \$ pour la restauration du kiosque et le remplacement de mobilier du parc du Portugal, dont 50 000 \$ provenant des frais de parcs perçus par l'arrondissement;
- 17 680 \$ pour l'étude environnementale des sols des parcs Baldwin, Émile-Nelligan et Hutchison;
- 6 260 \$ pour la poursuite de l'installation du Wi-Fi dans le parc Sir-Wilfrid-Laurier;
- 5 280 \$ pour la réparation des terrains de tennis du parc Jeanne-Mance;
- 15 025 \$ pour la tenue d'un concours sur invitation pour le choix d'une œuvre d'art public au parc Lahaie;
- 3 995 \$ pour des créations artistiques dans les parcs Saint-Michel, Baldwin et Gilford et au square Saint-Louis;
- 37 500 \$ pour l'achat de mobilier à l'Espace La Fontaine;
- 17 130 \$ pour la rénovation de l'ancienne guérite du Jardin des merveilles du parc La Fontaine;
- 9 230 \$ pour la sécurisation du bâtiment de service du parc Baldwin;
- 48 210 \$ pour l'aménagement des espaces publics Fairmount, Clark et Gilford;
- 5 370 \$ pour le mobilier des saillies à l'angle des rues Marie-Anne Est et Saint-Denis et 4 550 \$ pour celui de la saillie Milton;
- 91 970 \$ pour l'achat de 250 balises visant à protéger les saillies verdies en période hivernale;
- 16 900 \$ pour l'élaboration de plans et devis pour des terrasses publiques;

- 10 380 \$ pour la conception d'un projet de structures ornementales et de bacs de plantation pour la rue Rachel;
- 75 000 \$ pour l'aménagement de six ruelles vertes;
- 15 000 \$ pour l'implantation de quatre sites de compostage communautaire.

Culture, sports et loisirs

- 62 640 \$ pour la tenue d'expositions et de spectacles et 10 720 \$ pour l'acquisition d'équipements à la maison de la culture du Plateau-Mont-Royal;
- 57 990 \$ pour réaliser le diagnostic de la dynamique culturelle de l'arrondissement;
- 19 370 \$ pour évaluer l'offre de service de l'arrondissement en sports et loisirs, afin de mieux répondre aux attentes des usagers (amorcé en 2012).

Animation de l'espace public

- 108 060, pour les projets d'animation du domaine public, incluant :
 - *Les lecteurs* au parc Baldwin;
 - l'analyse et la proposition d'un projet de théâtre de rue;
 - le design graphique pour le projet estival *Le Plateau s'anime!*;
 - les projections de films et le tango dans le parc Laurier;
 - la prestation d'un conteur;
 - *Ici, un souvenir*, à l'occasion du jour du Souvenir;
 - les pianos publics;
 - les sapins musicaux de la période des Fêtes;
 - le théâtre des marionnettes à l'ancienne guérite du Jardin des merveilles.

Circulation et stationnement

- 144 340 \$ pour l'achat de 250 supports à vélos cyclofixes (financé à partir du Fonds d'unités de stationnement);
- 28 340 \$ pour de l'achat d'équipements liés à l'apaisement de la circulation (dos d'âne amovibles, vibreurs sonores pour piste cyclable, panneaux radars solaires et balises, etc.);
- 23 810 \$ pour développer une application qui permet la lecture automatisée des plaques d'immatriculation des véhicules stationnés pour une meilleure gestion du stationnement sur rue;
- 22 920 \$ pour une étude de circulation et des comptages à diverses intersections.

Urbanisme

- 25 520 \$ pour l'inventaire photographique des façades de l'arrondissement (8 500 prises de vue).

Infrastructures

- 18 600 \$ pour des travaux de creusage pneumatique pour éviter la détérioration du réseau aqueduc.

Résultats financiers de 2013

Budget de fonctionnement

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2013 avec un surplus d'opérations de 394 500 \$ provenant de la gestion rigoureuse au quotidien de l'ensemble de nos activités et de revenus locaux supérieurs à la prévision originale. Cette somme ainsi qu'un solde de 4 235 \$ provenant du surplus libre des années antérieures ont été affectés au comblement du déficit budgétaire de 1 822 605 \$ provenant des années 2007 et 2008. Quant au solde du déficit (1 423 870 \$), il sera remboursé à la Ville centre sur une période de trois ans en parts égales (2015, 2016 et 2017).

Programme triennal d'immobilisations

En 2013, Le Plateau-Mont-Royal a investi 3 449 000 \$ dans son programme d'immobilisations.

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Exercice terminé le 31 décembre 2013

Activités de fonctionnement

(en milliers de dollars)

	2013		2012
	Total		Total
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Taxes	36	31	
Paiements tenant lieu de taxes			
Transferts		5	
Services rendus	7 190	7 908	6 008
Imposition de droits	1 453	1 264	1 410
Amendes et pénalités	293	601	342
Intérêts			
Autres revenus	5	1 042	102
Dotation budgétaire	51 312	52 376	52 153
	<u>60 289</u>	<u>63 227</u>	<u>60 015</u>
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	6 945	6 257	6 402
Sécurité publique	206	193	179
Transport	20 414	22 875	19 453
Hygiène du milieu	11 385	12 919	11 875
Santé et bien-être	156	173	203
Aménagement, urbanisme et développement	3 555	3 351	3 242
Loisirs et culture	17 628	18 329	19 102
Frais de financement			
	<u>60 289</u>	<u>64 097</u>	<u>60 456</u>
Surplus (déficit) de l'exercice		<u>)870)</u>	<u>(441)</u>
Financement			
Remboursement de la dette à long terme			
Affectations			
Activités d'immobilisations		(188)	(887)
Surplus non affecté			
Surplus affecté		180	559
Réserves financières et fonds réservés		(896)	(33)
Montant à pourvoir dans le futur		49	31
		<u>(855)</u>	<u>(330)</u>
Surplus (déficit) de gestion selon budget modifié		<u>(1 725)</u>	<u>(771)</u>
Corrections - Corporatif		2 120	1 245
Surplus (déficit) de gestion		<u>395</u>	<u>474</u>

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
Exercice terminé le 31 décembre 2013

Activités d'immobilisations à des fins fiscales

		<i>(en milliers de dollars)</i>		
		2013		2012
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
	Transferts			444
	Autres revenus			
			Contributions des promoteurs	
			Autres	
		0	0	444
Affectations				
	Activités de fonctionnement		188	887
	Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés			152
		0	188	1 039
Financement par emprunt/à financer		5 519	3 261	6 118
Total		5 519	3 449	7 601
Acquisition d'immobilisations				
	Administration générale	750		
	Sécurité publique			
	Transport	3 742	2 716	5 719
	Hygiène du milieu		185	385
	Santé et bien-être			
	Aménagement, urbanisme et développement			
	Loisirs et culture	1 027	481	1 497
Total		5 519	3 449	7 601

Indications préliminaires pour 2014

Budget de fonctionnement

Le budget 2014 prévoit des dépenses de 61 761 600 \$. Si aucun événement hors du commun ne vient changer le cours des choses, l'arrondissement prévoit atteindre l'équilibre budgétaire à la fin de l'année, notamment grâce à ses revenus autonomes qui devraient atteindre 10 485 500 \$. À noter qu'au 1^{er} janvier 2014, le fonds de parcs et de terrains de jeux s'élevait à 1 015 250 \$, comparativement à 47 600 \$ au 1^{er} janvier 2013, ce qui constitue une augmentation substantielle. Cette somme pourra être consacrée à l'établissement, au maintien ou à l'amélioration de parcs et de terrains de jeux ou à la préservation d'espaces naturels.

Programme triennal d'immobilisations

En 2014, l'arrondissement dispose d'un budget de base dédié aux immobilisations de 4 784 000 \$ ainsi que d'un surplus accumulé de 7 441 000 \$. Aussi, l'arrondissement profitera de divers programmes de la Ville qui contribueront à augmenter cette enveloppe budgétaire de 1 045 000 \$ pour l'entretien routier, les parcs, les bâtiments et le matériel roulant.

En résumé, les investissements s'élèveront à plus de 12,2 M\$ et permettront, entre autres, de réaliser les projets suivants, sauf si les règles de gestion contractuelles nous obligent à reporter les travaux :

- le réaménagement géométrique débuté en 2013 de l'avenue Laurier Est entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue Henri-Julien;
- les travaux dans les parcs Lahaie, Baldwin, De Lorimier et Saint-Michel;
- le réaménagement des centres Saint-Denis et multiethnique;
- la réfection partielle de la toiture du garage de la cour de services Saint-Grégoire–Mentana;
- la poursuite du programme de réfection des infrastructures routières et d'apaisement de la circulation;
- le remplacement d'équipements motorisés utilisés pour les activités de voirie, de propreté, d'entretien des espaces verts et de déneigement.

Orientations budgétaires pour 2015

L'adoption du budget de fonctionnement de 2015 par le conseil d'arrondissement doit avoir lieu au plus tard le 3 octobre prochain et celui-ci doit être entériné par le conseil municipal et le conseil d'agglomération les 9 et 15 décembre.

Les orientations préliminaires utilisées pour la préparation du budget de fonctionnement de 2015 ne comportent aucune indexation des transferts centraux. De plus, dans le cadre de la réforme du financement des arrondissements, la Ville centre nous oblige à faire des coupures de 787 600 \$ par année pour une période de 10 ans.

Nos équipes travaillent actuellement à élaborer le cadre financier pour le prochain exercice. Il est évident que l'atteinte d'un cadre financier équilibré demeure

improbable si l'enveloppe budgétaire 2014 est reconduite sans tenir compte de l'inflation générale ainsi que des impacts liés à la réforme du financement des arrondissements. Pourtant, la réforme du financement des arrondissements amorcée au budget 2013 avait reconnu qu'une indexation de la dotation budgétaire des arrondissements était nécessaire pour pallier la hausse du coût des contrats et les ajustements salariaux découlant des conventions collectives.

Si l'arrondissement doit respecter l'enveloppe qui lui est attribuée, il faudra envisager des choix tels que l'augmentation du niveau de la taxe locale, l'utilisation de ses surplus et réserves et l'augmentation de la tarification locale ou remettre en question le maintien du niveau de service aux citoyens.

Soyez assurés que je ferai toutes les représentations nécessaires auprès des instances concernées afin que les engagements convenus soient respectés dans le but de préserver nos acquis.

En ce qui a trait à l'élaboration du programme triennal d'immobilisations 2015-2017, l'enveloppe octroyée passe de 7 152 000 \$ à 14 085 000 \$, dont 4 695 000 \$ en 2015.

La programmation des dépenses d'immobilisations est disponible sur le site Web de l'arrondissement à ville.montral.qc.ca/plateau.

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2013, le vérificateur général de la Ville de Montréal a émis des recommandations sur la gestion des données relatives aux bris de conduites d'aqueduc, et ce, afin de mettre à jour le plan d'intervention entrepris en 2005 par la Ville qui devait permettre de dresser un inventaire géoréférencé des conduites des réseaux d'aqueduc et d'égout de l'ensemble du territoire de l'île de Montréal et d'actualiser les données pour établir l'état des réseaux d'eau.

Afin de permettre à Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) de disposer d'une information fiable, exhaustive et à jour, le vérificateur général a recommandé à l'arrondissement :

- de mettre en place des mécanismes de contrôle, afin de produire l'intégralité des données relatives aux bris de conduite d'aqueduc;
- de concilier périodiquement des données sur les bris de conduites provenant de différentes sources (applications corporative et utilisées par les arrondissements);
- de s'assurer de saisir promptement, dans l'application corporative reconnue et conformément au guide conçu à cet effet, les fiches de bris.

Les actions prises cette année par l'arrondissement, en lien avec ces trois recommandations du vérificateur général ont été :

- de valider, en avril et mai, de nouvelles fiches de bris avec la DGSRE, de former les gestionnaires et les employés en soulignant l'importance de remplir ces fiches adéquatement, avec les termes techniques appropriés, pour chaque intervention sur le terrain et d'assurer un suivi mensuel de ces fiches;

- de développer, entre avril et juin, un outil de suivi afin de ne pas oublier une demande de travail, de faire un suivi mensuel de comparaison des données et de correction, si nécessaire, de corriger dès la connaissance d'un écart et d'en informer le gestionnaire ainsi que d'afficher la productivité des équipes afin d'encourager les bonnes pratiques;
- entre avril et juillet, de former une ressource pour effectuer le suivi après chaque intervention des équipes sur le terrain, de faire un suivi mensuel avec la DGSRE et d'apporter les corrections, s'il y a lieu, ainsi que de transmettre un rapport trimestriel à la Direction de l'arrondissement.

Le vérificateur général de la Ville de Montréal a également examiné les contrats relatifs aux opérations de déneigement et les contrats de collecte et de transport des matières résiduelles (déchets d'origine domestique et matières recyclables) de 2005 à 2013 par les 19 arrondissements de la Ville. La recommandation à la Direction générale de transmettre le rapport à l'inspecteur général de la Ville ou à l'Unité permanente anticorruption (UPAC), afin de confirmer ou d'infirmer le fondement des appréhensions du vérificateur général de la Ville concernant l'existence d'ententes collusoires dans les secteurs examinés, pourrait amener l'arrondissement à apporter, à l'avenir, certaines mesures correctives.

Comme constaté par le vérificateur général, il est à noter que l'arrondissement assure en régie la totalité de la collecte et du transport des matières recyclables depuis 2010.

Rémunération des conseillers

Selon la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport indique les rémunérations et les allocations de dépenses des conseillers qui occupent, ou occupaient, un poste particulier au sein du conseil d'arrondissement. Ces revenus sont conformes aux règlements de cette loi.

NOM	FONCTIONS	RÉMUNÉRATION EN 2013
Boileau, Carl	Conseiller d'arrondissement	26 071,64 \$
	Allocation de dépenses	14 962,50 \$
Huggins, Piper	Conseillère d'arrondissement	26 071,64 \$
	Allocation de dépenses	13 591,59 \$
	Membre de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs	4 571,67 \$
Giguère, Marianne	Conseillère d'arrondissement	3 935,34 \$
	Allocation de dépenses	2 036,66 \$
	Membre de la Commission permanente sur l'examen des contrats	567,52 \$

Gosselin, Christine	Conseillère d'arrondissement	3 935,34 \$
	Allocation de dépenses	2 023,25 \$
	Maire suppléant de l'arrondissement	502,38 \$
Plourde, Marie	Conseillère d'arrondissement	3 935,34 \$
	Allocation de dépenses	1 967,67 \$
	Présidente du comité consultatif d'urbanisme	274,35 \$
Ryan, Richard	Conseiller d'arrondissement	25 989,66 \$
	Allocation de dépenses	15 662 \$
	Maire suppléant de l'arrondissement	5 491,48 \$
	Membre de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports	5 013,07 \$
	Président du comité consultatif d'urbanisme	3 008,37 \$

Contrats de 25 000 \$ et plus

La liste des contrats, incluant des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant et qui totalisent 25 000 \$ et plus pendant la période allant du 1^{er} juin 2013 au 31 mai 2014, a été déposée officiellement et peut être consultée sur le site Web de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/plateau.